



Actualité

Vient de paraître

Fiscalité pratique des donations, successions et testaments 163m2



On signalera à nos lecteurs ce remarquable ouvrage de synthèse sur la fiscalité des libéralités et des successions, écrit par deux orfèvres du notariat, dont l'un est même passé par la Cour de cassation. D'un format assez bref – moins de 300 pages (une performance!) –, l'ouvrage constitue une mine d'information pour les praticiens, puisqu'il a été rédigé et pensé

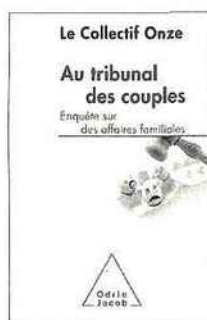
par deux praticiens. Dans une matière aussi évolutive et sensible, il est toujours rassurant de disposer d'un recueil aussi complet, fiable et facile d'utilisation.

Son succès ne se dément pas puisque les auteurs en sont à la 4^e édition, et nous ne doutons pas que l'actualité politico-économique rende nécessaire très prochainement une 5^e édition...

J. Casey

E. Brillant-Desvages et G. Rivière, *Fiscalité pratique des donations, successions et testaments*, préf. A. Lambert, Lexis Nexis, coll. Pratique professionnelle, 4^e éd., 2013, 298 p., 37,99 € sur www.lgdj.fr

Au tribunal des couples 163m3



Il est assez inhabituel de signaler dans la *Gazette du Palais* l'existence d'un ouvrage de sociologie. Cependant, lorsque la sociologie décide d'étudier les affaires familiales, les juristes ne peuvent qu'être intéressés. Cela est d'autant plus vrai lorsque l'étude est menée par onze chercheurs en sciences sociales qui se désignent sous le nom de « Collectif onze », ce qui dénote

une très belle mentalité.

L'ouvrage est fascinant, au rebours de ce que la sociologie fait parfois (où nul ne comprend le jargon utilisé). Ici, tout est clair, simple, aisé à comprendre. Le lecteur suit la vie de différentes juridictions familiales – grandes et petites, rurales ou urbaines – par les yeux des onze auteurs qui ont passé des mois à regarder battre le cœur des affaires familiales. Le résultat est une fresque que les praticiens reconnaîtront immédiatement comme exacte. Bien sûr, il est des remarques des auteurs de

nature à froisser certains avocats, et sans doute aussi certains magistrats, mais n'est-ce pas là tout l'intérêt de laisser un œil extérieur porter un regard sur un monde qui n'appartient pas aux professionnels du droit ?

Contentieux de masse, premier contentieux de France, les affaires familiales sont souvent les grandes oubliées des médias et des autres disciplines. Cet ouvrage rend bien compte de ce qu'elles sont : une cour des miracles qui tient en son sein une bonne part du lien social français. À l'heure où l'on veut cacher cette justice, voire l'exclure des prétoires, il est heureux et admirable que onze chercheurs aient voulu rendre compte de la nécessité de cette juridiction. Alors, lisez ce livre et écoutez différemment les débats actuels sur la Justice du XXI^e siècle...

J. Casey

Le Collectif Onze, *Au tribunal des couples*, éd. Odile Jacob, nov. 2013, 312 p., 19,99 €, www.odilejacob.fr

Agenda

La gestion des biens de la personne protégée 163m4

L'IRDAP organise, le **vendredi 7 février**, de 8h45 à 18h, un colloque sur le thème « **La gestion des biens de la personne protégée : actualités et perspectives** », au Pôle juridique et judiciaire de Bordeaux.

La matinée portera sur « *les principes directeurs de la gestion du patrimoine du majeur protégé* ». Interviendront à cette occasion David Noguéro, professeur à l'université Paris Descartes, Gilles Raoul-Cormeil, maître de conférences à l'université de Caen, Jean-Jacques Lemouland, professeur à l'université de Pau et des pays de l'Adour, Ingrid Maria, maître de conférences à l'université de Grenoble, Frédérique Julienne, maître de conférences à l'université de Bordeaux, et Jérôme Casey, maître de conférences à l'université de Bordeaux et avocat au barreau de Bordeaux, également directeur scientifique du présent numéro.

Lors de l'après-midi, deux thèmes seront abordés : « *La gestion du patrimoine jour après jour* », et « *La transmission du patrimoine du majeur protégé* ». Interviendront à cette occasion Jean-Marie Plazy et Philippe Delmas Saint-Hilaire, tous deux professeurs à l'université de Bordeaux, Michel Leroy, maître de conférences à l'université de Toulouse 1 Capitole, Jean-Christophe Pagnucco, maître de conférences à l'université de Caen, Marianne Lecène-Villemonteix, maître de conférences à l'université de Bordeaux, et Sylvie Moisdon-Chataignier, maître de conférences à l'université de Rennes 1.

Informations et inscription : IRDAP – Tél. 05 56 84 65 59 – elodie.chagnaud@u-bordeaux4.fr